



BAC TECHNOLOGIQUE STL

Sciences et Technologies du Laboratoire

Spécialité : **Biotechnologies**

SCOLAIRE

PARCOURS DE FORMATION

- **Enseignements communs** à tous les bacs technologiques avec une 2ème langue vivante obligatoire : mathématiques, français, philosophie, EPS, histoire-géographie, anglais, LV2...
- **Enseignements de spécialité** comprenant :
 - **La biochimie ou chimie du vivant** qui étudie l'ensemble des molécules impliquées dans le métabolisme cellulaire. Les séances de travaux pratiques permettent de mettre en application des techniques de dosage, d'identification des molécules...
 - **La microbiologie** qui étudie les bactéries sur les plans morphologiques et métaboliques. Les séances de travaux pratiques sont consacrées à l'apprentissage de l'identification et du dénombrement des différents micro-organismes.
 - **La biologie humaine** qui étudie l'immunologie, la génétique, la reproduction. Les séances de travaux pratiques concernent en outre l'étude du sang et de ses constituants.
- Un accompagnement personnalisé de 1h en 1ère.

CONDITIONS D'ADMISSION

▪ Avoir effectué une classe de 2nde générale et/ou technologique. L'enseignement d'exploration «Biotechnologies» n'est pas indispensable pour intégrer la filière STL.

➔ **Modalités d'inscription : Contact lycée**

DIPLÔME RECONNU

Le Bac technologique STL est un diplôme de niveau 4 permettant de découvrir le secteur du laboratoire et de continuer ses études dans ce secteur.

DÉBOUCHÉS

La formation STL avec la spécialité Biotechnologies est ouverte aux élèves motivés par la biologie et désireux de participer à leur formation grâce aux nombreuses séances de travaux pratiques. Un niveau satisfaisant dans les matières scientifiques et générales est demandé.

Les bacheliers STL peuvent envisager des **poursuites d'études variées** : BTS agroalimentaire, analyses biologiques, biochimistes, analyse de l'eau, BUT génie biologique, hygiène, sécurité, environnement, écoles d'ingénieurs...

CONDITIONS D'ACCUEIL

L'hébergement et la restauration sont assurés par le lycée Curie-Corot. Les élèves sont accueillis sur les 2 sites par demi-journée.

CONTENU DE LA FORMATION

		1ère	Terminale
ENSEIGNEMENTS	MATIÈRES	HORAIRES	
Enseignements communs	Mathématiques	3 h	3 h
	Français	3 h	-
	Enseignement technologique en langue vivante 1	1 h	1 h
	Philosophie	-	2 h
	Histoire - Géographie - Education morale et civique	2h	2h
	LV1 et LV2	3 h	3 h
	EPS	2 h	2 h
	Accompagnement personnalisé	1h	-
	Vie de classe	10 h / an	10 h / an
Enseignements de spécialités	Biochimie - Biologie	4 h	-
	Biotechnologie	9 h	-
	Biochimie - Biologie - Biotechnologie	-	13 h
	Mathématiques	1 h 30	1 h 30
	Physique - Chimie	3 h 30	3 h 30
Enseignements optionnels facultatifs (2 au maximum)	EPS - Activités artistiques selon l'offre du Lycée Curie-Corot	3 h	

Horaires moyen hebdomadaire sur l'année.

ÉVALUATION

Les évaluations sont menés par les deux établissements alternativement sur les 2 sites. Le diplôme est évalué en épreuves terminales.

Situation de handicap :
Admission étudiée au cas par cas.

UNE FORMATION APPLIQUÉE

La formation proposée est réalisée en partenariat entre le lycée Pierre et Marie Curie et le lycée agricole de Saint-Lô Thère. Les élèves bénéficient de la double inscription à ces 2 établissements.

Le partage des enseignements entre les 2 lycées s'effectue de la manière suivante :

- **Les enseignements communs et optionnels** sont assurés par le lycée Curie à Saint-Lô
- **Les enseignements de spécialité** sont assurés par le lycée de Saint-Lô-Thère, sur le site de l'atelier technologique, qui comprend les laboratoires de biotechnologie (biologie, biochimie et microbiologie).

Le lycée Curie/Corot et l'Atelier Technologique de Saint-Lô Thère sont distants de 500 mètres, ce qui facilite l'organisation de l'enseignement.

Contact :  02.33.77.80.80  legta.st-lo-there@educagri.fr  Lycée Saint-Lô Thère - 50620 Pont-Hébert

saint-lo-there.fr

